



## Gamme CMSI.Com

### SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE INTERACTIF

## SOMMAIRE

<i>Principes d'exploitation</i> .....	2
<i>Exploitation-vérification et maintenance des systèmes de sécurité incendie</i> .....	4
<i>Opérations et signalisations générales</i> .....	6
<i>Opérations et signalisations liées à la détection manuelle</i> ..	16
<i>Signalisations et commandes liées à l'évacuation si équipement d'alarme de type 1</i> .....	20
<i>Signalisations et commandes liées à l'évacuation si équipement d'alarme de type IGH</i> .....	22
<i>Signalisations et commandes liées à la mise en sécurité</i> ..	26
<i>Signalisations liées aux téléservices</i> .....	30
<i>Commandes liées aux téléservices</i> .....	31
<i>Consignes d'exploitation</i> .....	33



Si Équipement d'alarme de type IGH



Si Équipement d'alarme de type 1

## PRINCIPES D'EXPLOITATION

### Gestion par niveaux d'accès

La centrale est exploitée avec la notion de niveaux d'accès.

Les manipulations sur les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) sont protégées par des niveaux d'accès correspondant à la compétence et au niveau de responsabilité de l'intervenant.

#### Niveau 1 (N1) :

*Personnel exerçant une responsabilité générale de surveillance.*

Il permet à l'exploitant d'effectuer des commandes qui ne changent pas l'état de la centrale (arrêt signaux sonores, essai signallisations)

#### Niveau 2 (N2) :

*Personnel ayant une responsabilité particulière de sécurité.*

Il permet à l'exploitant d'effectuer des opérations usuelles d'exploitation (mise en service/hors service de zones de détection, acquittement processus, réarmement).

#### Niveau 3 (N3) :

*Personnel habilité par le constructeur à faire de la maintenance ou du contrôle.*

Il est réservé au vérificateur/installateur et permet d'effectuer des commandes liées aux opérations de maintenance et de paramétrage.

Le niveau d'accès 1 est inclus dans les niveaux d'accès 2 et 3.

Le niveau d'accès 2 est inclus dans le niveau d'accès 3.

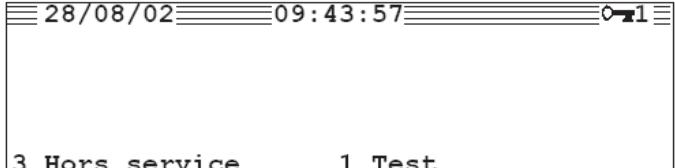
Sans opération pendant 60 secondes, le système revient automatiquement au niveau d'accès 1.

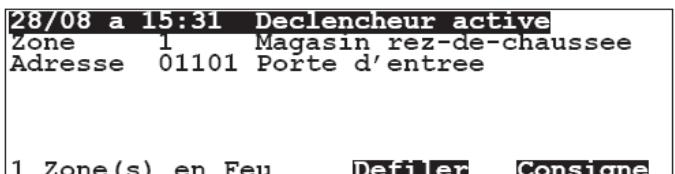
Quand un code correct est entré, la centrale émet deux bips successifs.

Quand un code incorrect est entré 5 fois successivement en moins de 5 minutes, la centrale émet plusieurs bips successifs et interdit l'accès aux niveaux 2 et 3 pendant 15 minutes.

<b>Généralités</b>	<p>Chaque action sur une touche conduit à l'émission d'un bip court de prise en compte.</p> <p>Une manipulation non autorisée au niveau d'accès en cours ou une erreur de manipulation génère un bip prolongé.</p> <p>Les signalisations feu et dérangement sont mémorisées, à l'exception des défauts alimentation qui sont réarmés quand le défaut disparaît.</p>
--------------------	---

<b>Signalisations sonores</b>	<p><b>Continue :</b> Prise en compte d'une détection manuelle.</p> <p><b>Discontinue :</b> Dérangement, y compris, perte d'une alimentation, défaut système, Pré-alarme.</p> <p><b>Bip long :</b> Manipulation interdite.</p> <p><b>Bip court :</b> Action sur un des boutons poussoirs.</p>
-------------------------------	--

<b>Écrans de veille</b>	<p>Le tableau étant en état de veille :</p>  <p>Le tableau ayant un ou plusieurs Hors service et/ou un ou plusieurs Test :</p> 
-------------------------	---

<b>Écran d'alarme feu</b>	<p>Le tableau ayant pris en compte une détection manuelle :</p> 
---------------------------	---

### Extraits (commentaires) de l'arrêté du 25 juin 1980

#### MS 58 Obligations de l'installateur et de l'exploitant

§ 3.Toute installation de détection doit faire l'objet d'un contrat d'entretien avec un installateur qualifié.

Ce contrat doit inclure les essais fonctionnels prévus à l'article MS 56, paragraphe 3, deuxième tiret.

#### MS 68 Entretien

Le Système de Sécurité Incendie (*SSI*) doit être maintenu en bon état de fonctionnement.

Cet entretien doit être assuré :

- soit par un technicien compétent habilité par l'établissement ;
- soit par l'installateur de chaque équipement ou son représentant habilité.

Toutefois, les systèmes de sécurité incendie de catégorie A et B doivent toujours faire l'objet d'un contrat d'entretien.

#### MS 69 Consignes d'exploitation

Le personnel de l'établissement doit être initié au fonctionnement du système d'alarme.

L'exploitant ou son représentant doit s'assurer, une fois par semaine au moins, du bon fonctionnement de l'installation et de l'aptitude des alimentations électriques et/ou pneumatiques de sécurité à satisfaire aux exigences du présent règlement.

L'exploitant doit faire effectuer sous sa responsabilité les remises en état le plus rapidement possible.

L'exploitant doit disposer en permanence d'un stock de petites fournitures de rechange des modèles utilisés tels que lampes, fusibles, vitres pour déclencheurs manuels à bris de glace, cartouche de gaz inerte comprimé, etc.

### Norme NF S 61.933 règles de maintenance (déc. 2022)

**5.4** Les actions de maintenance doivent être réalisées par des techniciens compétents ou spécialisés.

**6.1** Le personnel chargé de l'exploitation doit posséder un niveau de qualification suffisant, donné par une formation réactualisée dans le temps en fonction de ses attributions et responsabilités.

**7.5** Les personnels chargés d'exécuter les opérations de maintenance du SSI doivent être formés.

**Vérifications périodiques des systèmes de sécurité incendie**

PÉRIODICITÉ	OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION (Extraits des articles des normes et règles)	INTERVENANTS
<b>1 JOUR</b>	<b>NF S 61-933 (déc. 2022) - Annexe L.2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de l'ECS du SDI.</li> <li>- Examen des états sur l'Unité de Signalisation (US) par action sur le (ou les) bouton(s) "Essai voyants" éventuels et dans le cas d'un CMSI par action sur la touche "Bilan".</li> <li>- Constat de la signalisation donnant l'état des A.E.S./E.A.E.S. et des A.P.S.</li> <li>- Le Constat de l'intégrité des dispositifs de commande (<i>au sens de la norme NF S 61-938</i>) se situant au niveau d'accès "O".</li> </ul>	Exploitant
<b>1 MOIS</b>	<b>NF S 61-933 (déc. 2022) - Annexe L.1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Essai de déverrouillage des dispositifs de verrouillage électromagnétique de porte.</li> </ul>	Exploitant
<b>6 MOIS</b>	<b>NF S 61-933 (déc. 2022) - art 7.8</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les SSI de catégorie A comportant plus de deux Z.S., les essais fonctionnels doivent être réalisés en deux visites.</li> </ul>	Technicien compétent Installateur qualifié ou son représentant habilité
<b>1 AN</b>	<b>Article MS 73 § 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Essai fonctionnel de chaque détecteur automatique et D.M.</li> <li>- Essai de fonctionnement de l'E.A., des clapets et volets.</li> <li>- Examen de chaque DAS.</li> </ul> <b>NF S 61-933 (déc. 2022) - Annexe I.1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Essai des asservissements et des arrêts d'installations techniques.</li> <li>- Constat de l'audibilité et de la visibilité des dispositifs lumineux et/ou sonore.</li> </ul>	Technicien compétent Installateur qualifié ou son représentant habilité
<b>3 ANS</b>	<b>Article MS 73 § 2</b> Systèmes de sécurité incendie de catégorie A ou B : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de la conformité du SSI au dossier d'identité,</li> <li>- Vérification des actions de maintenance et essais de fonctionnement,</li> <li>- Examen des conditions d'exploitation.</li> </ul> <i>Nota : Cette visite ne se substitue pas à la visite annuelle réalisée par l'installateur qualifié.</i>	Personne ou organisme agréé
<b>4 ANS</b>	<b>NF S 61-933 (déc. 2022) - art 8.1</b> Remplacement des batteries d'accumulateur ou essai de décharge (tous les ans).	Installateur qualifié ou son représentant habilité

## OPÉRATIONS ET SIGNALISATIONS GÉNÉRALES

**Fixe :** Au moins :

Un feu est transmis par un ECS ou,  
Une des zones de détection manuelle est activée  
(CMSI catégorie B).

**Fixe :** Au moins :

Une des zones de détection manuelle est en  
dérangement (CMSI catégorie B), ou  
Défaut secteur sur l'une des alimentations, ou  
Défaut batteries sur l'une des alimentations, ou  
Défaut système, ou  
Défaut sortie répéteurs RS, ou  
Défaut terre, ou  
Défaut ligne de sirènes, ou  
Défaut liaison ou défaut position sur une des  
fonctions de mise en sécurité.

**Fixe :** Défaut liaison entre l'ECS et ce CMSI.

**Fixe :** Défaut secteur sur l'une des alimentations

**Fixe :** Défaut batteries sur l'une des alimentations.

**Fixe :** Défaut secteur et batteries, ou  
Défaut système.

**Fixe :** Au moins une zone est hors service :  
De détection manuelle (CMSI catégorie B) ou,  
De diffusion d'alarme .

**Fixe :** Au moins une zone est en test :  
De détection manuelle (CMSI catégorie B) ou,  
De diffusion d'alarme .

**Fixe :** Centrale alimentée.

• **FEU**

• DERANGEMENT

• DEFAUT LIAISONS

• DEFAUT SECTEUR

• DEFAUT BATTERIES

• DEFAUT SYSTEME

• HORS SERVICE

• TEST

• SOUS TENSION



ESSAI  
SIGNALISATIONS



ARRET  
SIGNAUX SONORES

## Organisation des commandes

Les touches sont réparties en six groupes. :

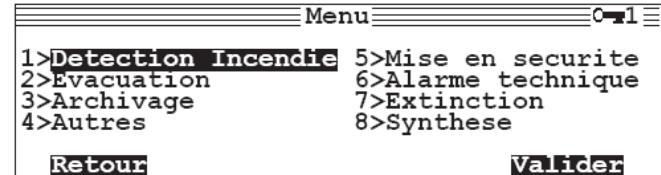
- 1 - quatre touches permettent d'accéder à des opérations usuelles accessibles directement :



- 2 - deux touches permettent d'accéder à des opérations usuelles accessibles par un menu donné sur l'afficheur :



- 3 - une touche MENU permet d'afficher l'écran "Menu" ci-contre, puis des sous menus en fonction de la sélection choisie :



- L'accès aux sous menus proposés peut s'effectuer soit en le sélectionnant à l'aide des touches de navigation (Cf. 5) suivi de "valider" (Cf. 6), soit en tapant le numéro associé à la sélection voulue sur le clavier numérique (Cf. 4).
- Seules les opérations exécutables au niveau d'accès en cours (0 → 1 ou 0 → 2 ou 0 → 3) sont proposées.

- 4 - un pavé numérique permet de sélectionner un des menus affichés, de saisir un code d'accès ou la valeur d'une donnée :



- 5 - quatre touches de navigation permettent de déplacer un curseur (zone ombrée) dans l'afficheur :



- 6 - quatre touches situées juste en dessous de l'afficheur permettent de valider l'action proposée sur la dernière ligne de l'afficheur en vis à vis de celles-ci :



- 7 - la touche BILAN permet de contrôler que les fonctions sont opérationnelles suite à une action sur cette touche :

- A) pour une fonction (MES) : le voyant vert BILAN s'allume pendant quelques secondes.
- B) pour une zone de diffusion d'alarme (type IGH) : le voyant vert VEILLE GENE s'allume pendant quelques secondes.



Seules les options : 1 > Détection incendie, 2 > Évacuation, 3 > Archivage, 4 > Autres, 5 > Mise en sécurité et 8 > Synthèse sont fonctionnelles.

## Opérations et signalisations générales

POUR	ACTIONS À EFFECTUER
Arrêter les signaux sonores	
Essayer les signalisations (visuelles et sonores)	
Visualiser l'état général de l'installation (synthèse)	
ATTENTION : LES ACTIONS QUI S'EFFECTUENT AU NIVEAU D'ACCÈS 2 (N 2) NÉCESSITENT D'ENTRER UN CODE NUMÉRIQUE	
Entrer le code de niveau d'accès 2 (N 2)	

## POUR

## ACTIONS À EFFECTUER

Consulter les événements et commandes la totalité (1), les feux (2), les alarmes techniques (3), les dérangements (4), les mises en/hors service (5), en test (6) et les commandes (7) (archivage) (N 2)



Réarmer un feu (1), un dérangement (2) ou une mise en sécurité (3) (N 2)



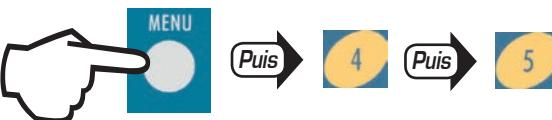
Si le réarmement feu n'est pas réalisé :

A) CMSI catégorie A => Réarmer l'ECS

B) CMSI catégorie B => Faire vérifier et remettre en état, si besoin est, la zone de détection manuelle correspondante (liaisons - matériels) par le service technique habilité.

1. Mettre la zone de détection manuelle concernée "Hors service" puis, "En service" et constater que la zone de détection manuelle concernée est opérationnelle,
2. Si des dérangements sont signalés, faire un réarmement dérangement puis si besoin, faire remettre en état la zone de détection manuelle correspondante (liaisons - matériels) par le service technique habilité.

Régler la date et l'heure (N 2)



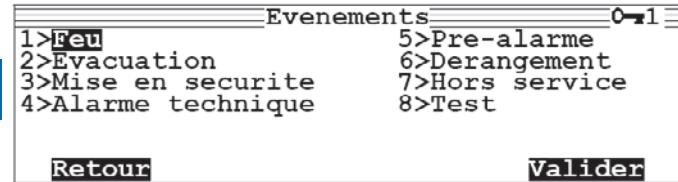
## POUR

## ACTIONS À EFFECTUER

Visualiser les évènements non affichés



⇒ Appuyer sur la touche "EVENEMENTS"

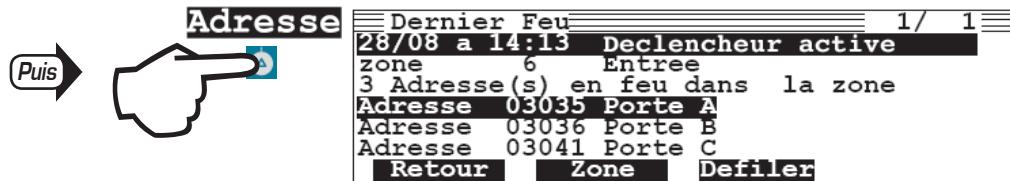
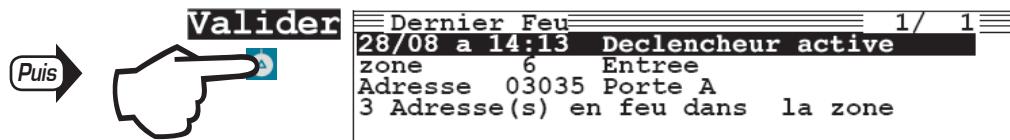


Seuls les menus 1 → Feu, 2 → Évacuation, 3 → Mise en sécurité, 6 → Dérangement, 7 → Hors-service et 8 → Test sont fonctionnels.

Défilement des feux (niveaux 1, 2 et 3)

**Objectifs :** À partir de l'écran de base (Cf. ci-dessus), visualiser les feux en cours.

**Procédure :** Sélectionner 1>Feu



**Zone**

Renvoi à l'affichage de l'écran précédent.

## Défilement des Dérangements (niveaux 1, 2 et 3)

**Objectifs :** À partir de l'écran de base (Cf. écran Évènements), visualiser les dérangements en cours.

**Procédure :** Sélectionner **6>Derangement**

**Valider**

Puis →

Derangement Mise en securite		1 / 5
Fonction 3	Fonction www	
Fonction 5	Fonction xxx	
Fonction 6	Fonction yyy	
Fonction 9	Fonction zzz	
Defaut communication CF N.2		
5 Derangement(s)		
<b>Retour</b>	<b>Details</b>	<b>Suivant</b>
<b>Ecran</b>		

**Suivant** Sélectionne la ligne suivante

**Ecran** Affiche la suite de la liste sur un nouvel écran

**Details**

Puis →

Derangement Mise en securite		1 / 5
Fonction 3	Fonction www	
Defaut communication		
1 DCT en derangement dans la zone		
<b>Retour</b>	<b>DCT</b>	<b>+ Default</b>

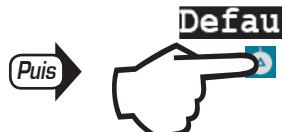
**DCT** + Affiche l'écran **B** (Cf. page suivante).

**Default**

Puis →

Derangement Mise en securite		1 / 5
Fonction 3	Fonction www	
Ligne de ctrl secu en CO		
3 defaut(s) dans le DCT		
<b>Retour</b>	<b>Default</b>	<b>+ DCT</b>

**DCT** Affiche l'écran **A**.



**Defaut +**

Derangement Mise en securite	1 / 5
Fonction 3	Fonction www
Ligne telecommande en CO	
3 defaut(s) dans le DCT	
<b>Retour</b>	<b>Defaut -</b> <b>Defaut +</b> <b>DCT</b>

**DCT** Affiche l'écran A.



**Defaut +**

Derangement Mise en securite	1 / 5
Fonction 3	Fonction www
DCT en der position	
3 defaut(s) dans le DCT	
<b>Retour</b>	<b>Defaut -</b> <b>DCT</b>



**OU,**  
à partir de  
l'écran A

écran B

Derangement Mise en securite	1 / 5
Fonction 3	Fonction www
DCT 17 Voie 3.1	
Defaut communication	
1 DCT en derangement dans la zone	<b>Defaut</b>
<b>Retour</b>	<b>DCT -</b>

**DCT -** Affiche l'écran A.



**Defaut**

Derangement Mise en securite	1 / 5
Fonction 3	Fonction www
DCT 17 Voie 3.1	
Defaut communication	
1 defaut(s) dans le DCT	<b>DCT</b>
<b>Retour</b>	

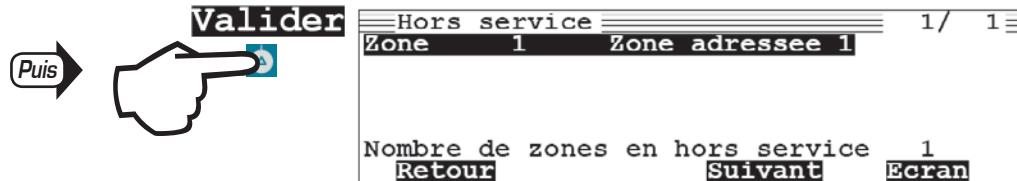
**DCT** Affiche l'écran A.

L'ordre de priorité d'affichage des dérangements est : Détection incendie, Évacuation, Mise en sécurité et Autres

## Défilement des Hors service (niveaux 1, 2 et 3)

**Objectifs :** À partir de l'écran de base (Cf. écran Événements), visualiser les hors service en cours.

**Procédure :** Sélectionner 7>**Hors service**.



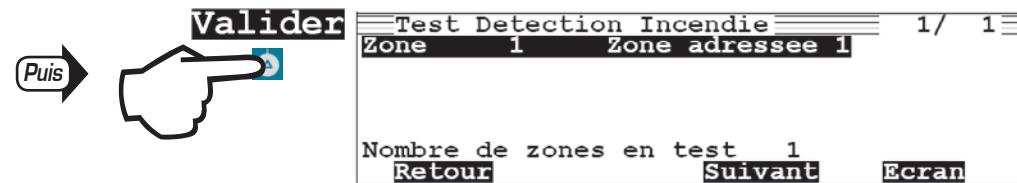
**Suivant** Sélectionne la ligne suivante

**Ecran** Affiche la suite de la liste sur un nouvel écran

## Défilement des Mises en Test (niveaux 1, 2 et 3)

**Objectifs :** À partir de l'écran de base (Cf. écran Événements), visualiser les tests en cours.

**Procédure :** Sélectionner 8>**Test**.



**Suivant** Sélectionne la ligne suivante

**Ecran** Affiche la suite de la liste sur un nouvel écran

## Exemple d'affichage après deux dérangements

<b>Derangement</b>	<b>Defaut communication</b>
zone 1	Entree
Adresse 01001	Point 123
<b>Derangement</b>	<b>Defaut ligne</b>
Ligne N.1	
<b>2 derangement(s)</b> <b>Defiler</b>	

- Les informations associées au premier dérangement sont données sur les lignes 1, 2 (et éventuellement 3),
- Les informations associées au deuxième dérangement sont données sur les lignes 4, 5 (et éventuellement 6),
- Les lignes 3 et 6 ne sont utilisées que pour des points adressés,
- Le nombre total de dérangements est donné sur la dernière ligne de l'afficheur,
- Les dérangements non affichés sont accessibles par action sur au dessous de **Defiler** ou par .
- Si un nouveau dérangement survient, il est affiché sur les lignes 4, 5 (et éventuellement 6) pendant 30 secondes (avec clignotement de la ligne 4), puis l'affichage initial est de nouveau présent,
- Les informations d'alarme feu sont prioritaires sur celles du dérangement.




<b>Defiler</b>		Derangement Detection		1 / 2
Zone	1	Entree		
		Defaut ligne 1		
<b>2 derangement(s)</b>				
<b>Retour</b>	<b>Details</b>	<b>Suivant</b>	<b>Ecran</b>	

Affiche la liste des zones passées en dérangement

**Suivant** Affiche la zone suivante dans la liste des zones en dérangement affichées.

**Ecran** Affiche, si la liste des zones en dérangement dépasse les possibilités d'affichage de l'écran, la suite sur un nouvel écran.

## Details



Derangement Detection  
Zone 1 Entrée

1 / 2

Adresse 01001 Point 123  
Defaut communication

2 adresse(s) en derangement.

**Retour**

**Adresse+**

**Zone**

Affiche les informations concernant le premier point en dérangement de la zone sélectionnée.

## Adresse+



Derangement Detection  
Zone 1 Entrée

2 / 2

Adresse 01002 Point 124  
Defaut communication

2 adresse(s) en derangement.

**Retour**

**Adresse-**

**Zone**

Affiche les informations concernant le point en dérangement suivant de la zone sélectionnée.

## Adresse-

Affiche les informations concernant le point en dérangement précédent de la zone sélectionnée.

## Zone

Affiche l'écran listant les zones en dérangement.

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

## OPÉRATIONS ET SIGNALISATIONS LIÉES À LA DÉTECTION MANUELLE

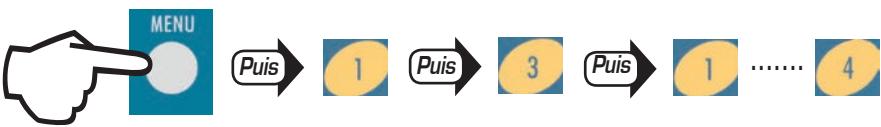
Visualiser l'état d'une zone (1) ou d'une adresse (2) de détection manuelle



Visualiser l'état récapitulatif des zones de détection manuelle



Mettre en service toutes les zones (1), un groupe de zones (2), une zone (3) ou une adresse (4) de détection manuelle (N 2)



Mettre hors service toutes les zones (1), un groupe de zones (2), une zone (3) ou une adresse (4) de détection manuelle (N 2)



Mettre en test toutes les zones (1), un groupe de zones (2) ou une zone (3) de détection manuelle (N 2)



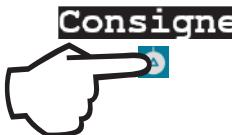
28/08 a 14:08	Declencheur active
zone 11	Magasin
Adresse 02101	Porte d'entree
28/08 a 14:13	Declencheur active
zone 4	Accueil rez-de-chaussee
Adresse 05104	Escalier
<b>4 zone(s) en feu      Defiler      Consigne</b>	

- Les informations (date, heure, libellé de l'événement, identification de la zone de détection manuelle du premier déclencheur manuel ayant été activé) sont données sur les lignes 1, 2 et 3\*,
- Les informations associées à la dernière zone de détection manuelle activée sont données sur les lignes 4, 5 et 6\*,
- Le nombre total de zones de détection manuelle activées est donné sur la dernière ligne de l'afficheur,



## Remarques

\* Les lignes 3 et 6 ne sont utilisées que si le premier déclencheur manuel pour la zone de détection manuelle concernée est le fait d'un organe adressé et/ou si une consigne a été définie pour cette même zone,



<b>Consigne</b>	28/08 a 14:08	Declencheur active
	zone 11	Magasin
	Consigne	telephoner aux pompiers
	28/08 a 14:13	Declencheur active
	zone 4	Accueil rez-de-chaussee
	Consigne	telephoner au n 0123456780
<b>4 zone(s) en feu      Defiler      Consigne</b>		

Indique, éventuellement une, une consigne relative à la ou les zones de détection manuelle affichées. Cette consigne est affichée à la ligne 3 et 6 à la place de l'adresse du point. Une nouvelle action sur cette touche affiche à nouveau l'adresse du point.



<b>Defiler</b>	Premier Feu	1 / 4
	28/08 a 14:08	Declencheur active
	zone 11	Magasin
	Adresse 02101	Porte d'entree
	1 Adresse(s) en feu dans la zone	
	Consigne	telephoner aux pompiers
<b>Retour    Adresse    Defiler    Consigne</b>		

Affiche le détail du ou des points ayant détecté le feu pour la première zone passée en alarme feu.

Plusieurs zones sont en alarme feu

Exemple d'affichage quand 4 zones sont passées en alarme feu

28/08 a 14:08	Declencheur active
zone 11	Magasin
Adresse 02101	Porte d'entrée
28/08 a 14:13	Declencheur active
zone 4	Accueil rez-de-chaussee
Adresse 05104	Escalier

4 zone(s) en feu    **Defiler**    **Consigne**

**Defiler**



Premier Feu	1 / 4
28/08 a 14:08	Declencheur active
zone 11	Magasin
Adresse 02101	Porte d'entrée
1 Adresse(s)	en feu dans la zone
Consigne	telephoner aux pompiers

**Retour**    **Adresse**    **Defiler**    **Consigne**

**Defiler**



Feu(x)	2 / 4
28/08 a 14:10	Declencheur active
zone 2	Local technique
Adresse 03101	Declencheur local techn
1 Adresse(s)	en feu dans la zone

**Retour**    **Adresse**    **Defiler**    **Consigne**

**Defiler**



Feu(x)	3 / 4
28/08 a 14:13	Declencheur active
zone 1	Bureau du directeur
Adresse 02102	Declencheur bur dir
1 Adresse(s)	en feu dans la zone

**Retour**    **Adresse**    **Defiler**    **Consigne**

**Defiler**



Dernier Feu	4 / 4
28/08 a 14:13	Declencheur active
zone 4	Accueil rez-de-chaussee
Adresse 05104	Escalier
1 Adresse(s)	en feu dans la zone
Consigne	telephoner au n 0123456780

**Retour**    **Adresse**    **Defiler**    **Consigne**

Affiche les informations relatives à la première zone passée en alarme feu, puis les deuxième, troisième et quatrième.

*Dans le cas d'une seule zone passée en alarme feu, l'intitulé de l'écran est "Dernier Feu".*

**Remarques**

## SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À L'ÉVACUATION SI ÉQUIPEMENT D'ALARME DE TYPE 1

**Fixe** : Les sirènes de la zone d'alarme concernée sont commandées (le voyant EVACUATION s'éteint à la fin du fonctionnement des sirènes).

**Clignotant** : La ligne est en dérangement : les sirènes ne seront pas commandées.

**Fixe** : Une zone de détection incendie commandant l'évacuation (les sirènes) a détecté un feu.

**Fixe** : La zone d'alarme est en mode VEILLE RESTREINTE (la commande des sirènes n'est possible que par l'appui sur le bouton poussoir COMMANDE EVACUATION).

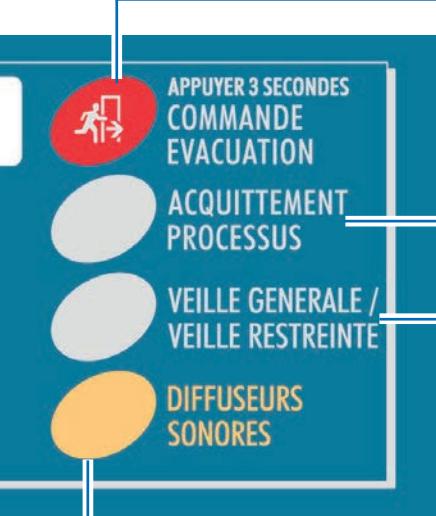
**Éteint** : La zone d'alarme est en mode VEILLE GÉNÉRALE (la commande des sirènes peut être assurée soit par l'alarme feu d'une zone de détection, soit par l'appui sur le bouton poussoir "COMMANDE EVACUATION").

**Fixe** : La ligne des sirènes est HORS SERVICE ou en TEST.

**Clignotant** : La ligne des sirènes est en DERANGEMENT.



## À utiliser pour :



Lancer la commande de fonctionnement des sirènes.  
**(N1, N2, N3)**

Appui durant 3 secondes minimum.

Annuler la commande temporisée avant le fonctionnement des sirènes.  
**(N2, N3)**

SEULEMENT si le voyant EVACUATION GÉNÉRALE est éteint.

Mettre la zone d'alarme :  
**(N2, N3)**

SEULEMENT si les voyants ALARME ou EVACUATION sont éteints.

- en veille générale (si le voyant VEILLE RESTREINTE est allumé) : .
- en veille restreinte (si le voyant VEILLE RESTREINTE est éteint).

**Rappel :**  
Le mode veille restreinte est indiqué par le voyant jaune VEILLE RESTREINTE allumé en fixe.

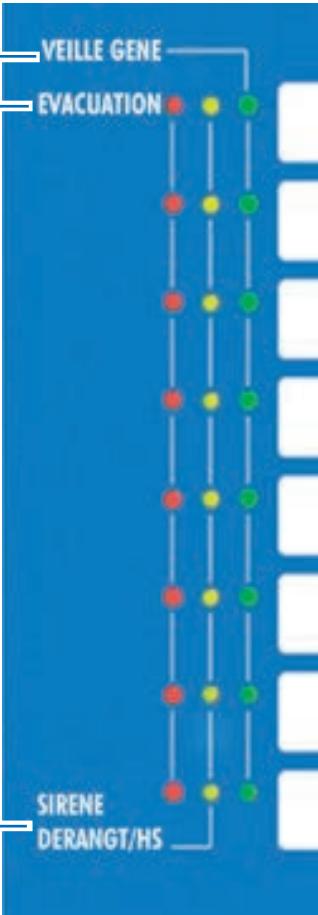
## SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À L'ÉVACUATION SI ÉQUIPEMENT D'ALARME DE TYPE IGH

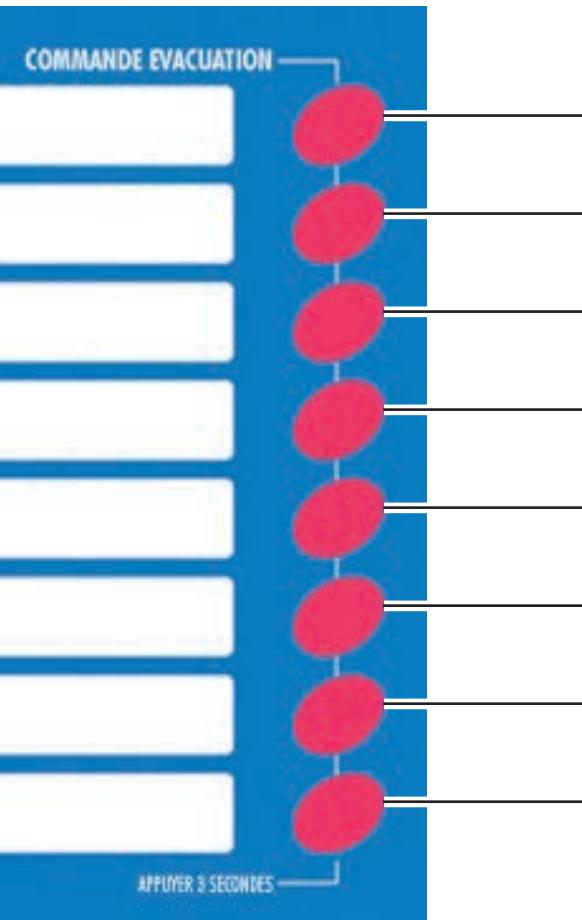
**Fixe :** Suite à une action sur le bouton poussoir BILAN (Cf. page 7), indique, en s'allumant pendant quelques secondes, que la zone d'alarme concernée est dans l'état de VEILLE GÉNÉRALE.

**Fixe :** Les sirènes de la zone d'alarme concernée sont commandées (le voyant EVACUATION s'éteint à la fin du fonctionnement des sirènes).

**Fixe :** La ligne des sirènes de la zone d'alarme concernée est HORS SERVICE.

**Clignotant :** La ligne des sirènes de la zone d'alarme concernée est en DÉRANGEMENT



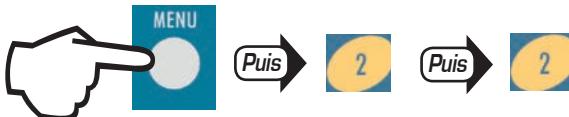


Appui durant  
3 secondes minimum.

Visualiser l'état d'une zone (1) ou d'une adresse (2) de diffusion d'alarme (évacuation)



Visualiser l'état récapitulatif des zones de diffusion d'alarme (évacuation)



\* Mettre en veille générale toutes les zones (1), un groupe de zones (2) ou une zone (3) de diffusion d'alarme (évacuation) (N 2)



\* Mettre en veille restreinte toutes les zones (1), un groupe de zones (2) ou une zone (3) de diffusion d'alarme (évacuation) (N 2)



\* Mettre en test toutes les zones (1), un groupe de zones (2) ou une zone (3) de diffusion d'alarme (évacuation) (N 2)



\* Ces commandes concernent uniquement les équipements d'alarme de type 1.

**Défilement des zones de diffusion d'alarme en évacuation (niveaux 1, 2 et 3)**

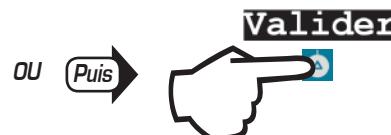
**Objectifs :** À partir de l'écran de base (Cf. écran Évènements), visualiser les zones de diffusion d'alarme en cours d'évacuation.

**Procédure :** Sélectionner **2>Evacuation**



(cas d'une évacuation commandée manuellement)

Evacuation commandée		1 / 1
Zone	1	Evacuation xxxx
Nombr	de zone en évacuation	1
Retour	Suivant	Ecran



(cas d'une évacuation commandée par détection d'un feu avec zone de détection manuelle (CMSI catégorie B) )

Alarme évacuation		1 / 1
Zone	1	Evacuation xxxx
Nombr	de zone en évacuation	1
Retour	Suivant	Ecran

**Suivant** Sélectionne la zone suivante

**Ecran** Affiche la suite de la liste sur un nouvel écran

## SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À LA MISE EN SÉCURITÉ

**Fixe** : avant une commande, au moins une des liaisons de la fonction est en dérangement ou en mode de commande manuelle seule.

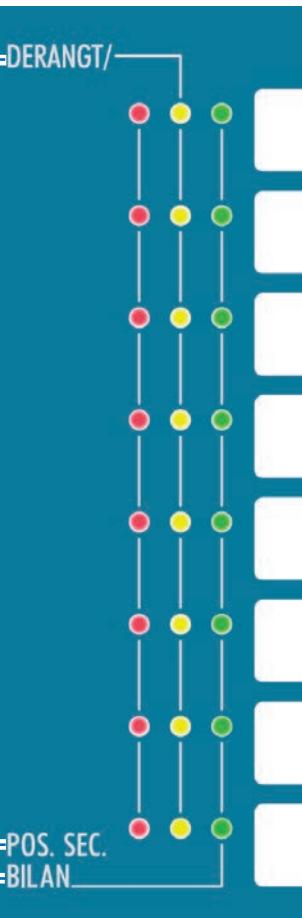
**Clignotant** : avec *contrôle de position*, au moins un dispositif de la fonction correspondante n'est pas en position d'attente.

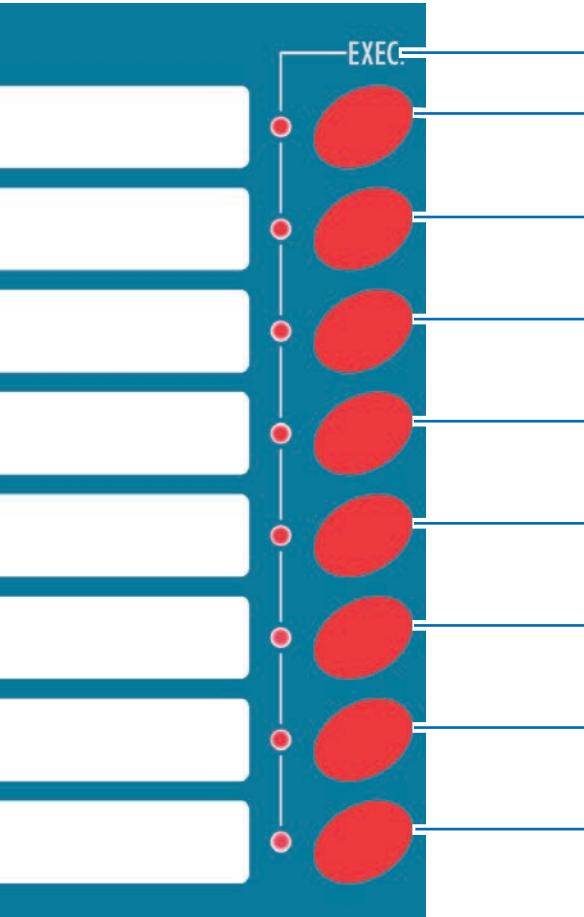
*Avec contrôle de position :*

**Fixe** : tous les dispositifs de la fonction correspondante sont en position de sécurité.

**Clignotant** : au moins un dispositif de la fonction correspondante n'est pas en position de sécurité

**Fixe** : suite à une action sur le bouton poussoir BILAN (Cf. page 7), indique, en s'allumant pendant quelques secondes, que l'ensemble des équipements de la fonction correspondante est opérationnel.





*Fonction sans contrôle de position :*

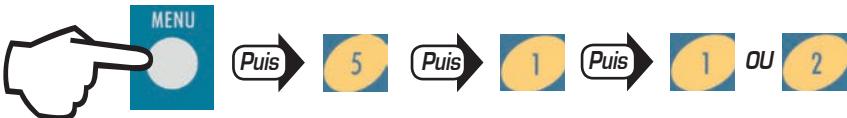
**Fixe** : la commande de la fonction correspondante a été prise en compte.

*Fonction avec contrôle de position :*

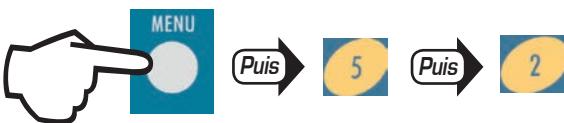
**Clignotant** : la commande automatique est bloquée (la commande manuelle reste opérationnelle).

Commande manuellement une fonction.  
**[N1, N2, N3]**

Visualiser l'état d'une fonction (1) ou d'un dispositif (2) de mise en sécurité (MES)



Visualiser l'état récapitulatif des fonctions de mise en sécurité (MES)



Configurer la commande de mise en sécurité en mode "commande manuelle et automatique" (face avant et programmation) de toutes les zones (1), d'un groupe de zones (2) ou d'une zone (3) (N 2)



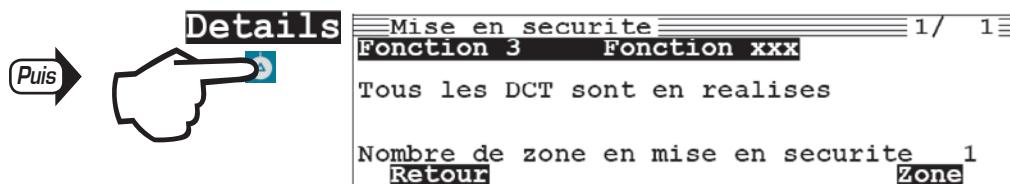
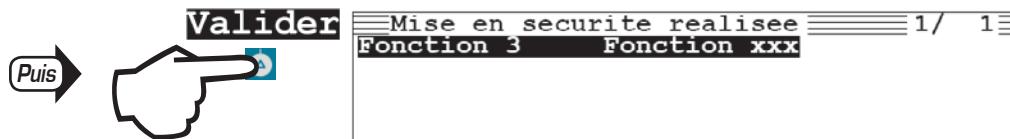
Configurer la commande de mise en sécurité en mode "commande manuelle" seule (face avant) de toutes les zones (1), d'un groupe de zones (2) ou d'une zone (3) (N 2)



## Défilement des mises en sécurité (niveaux 1, 2 et 3)

**Objectifs :** À partir de l'écran de base [Cf. écran Événements], visualiser les fonctions de mises en sécurité et les DCT activés.

**Procédure :** Sélectionner 3>Mise en securite



**Suivant** Sélectionne la ligne suivante

**Ecran** Affiche la suite de la liste sur un nouvel écran

**Zone** Renvoi à l'affichage de l'écran précédent.

## SIGNALISATIONS LIÉES AUX TÉLÉSERVICES

### Écran de veille

Le tableau étant en état de veille :

Le niveau de réception est indiqué par un bargraphe :

... I.. II. .II

Faible / Moyen / Bon / Excellent



### Écran de veille

Le tableau étant en état de veille :

Le symbole « # » indique qu'une connexion à distance est en cours pour récupération des historiques et des états de la centrale uniquement (les commandes à distance sont interdites).



### Écran de veille

Le tableau étant en état de veille :

Le symbole « @ » indique qu'une connexion à distance est en cours et que les commandes à distance sont autorisées (Réarmement, mise en/hors service, mise en test...).



### Écran de veille

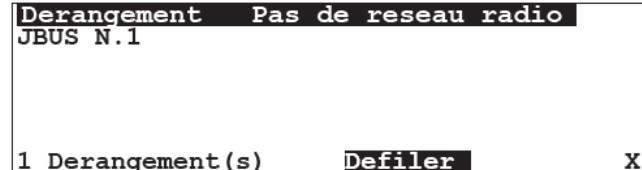
Le tableau étant en état de veille :

Le symbole « X » indique l'absence de réseau GSM. Dans ce cas, la connexion à distance est impossible.



### Signalisation dérangement

Si la perte de réseau GSM dépasse 12 heures, un dérangement est signalé.

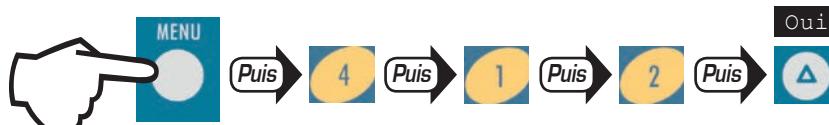


## OPÉRATIONS LIÉES AUX TÉLÉSERVICES

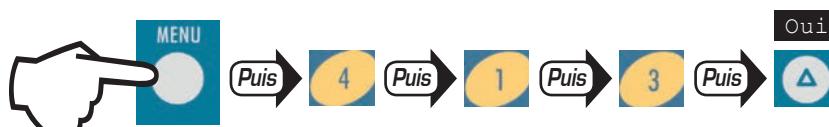
## Consultation de l'état de la connexion aux téléservices [il. / # / @ et N2]



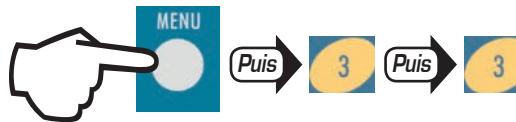
## Autorisation des commandes à distance pour l'opérateur de téléservices [# / @] et N21



## Déconnexion forcée de l'opérateur de téléservices [`# / @`] et N21



## Consultation de l'historique des connexions à distance [il / # / @ et N21]



*Dans l'archivage « événements et commandes », l'opérateur du centre de téléservices correspond à « Opérateur 30 ».*

Chaque connexion est horodatée avec le domaine et login de l'opérateur du centre de téléservices.

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

## CONSIGNES D'EXPLOITATION

### Alarme feu

Voyant rouge FEU fixe, buzzer son continu.



### ARRÊTER LE SIGNAL SONORE



APPLIQUER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

### Dérangement

Voyant jaune DÉRANGEMENT fixe, buzzer son pulsé.



### ARRÊTER LE SIGNAL SONORE



RECHERCHER LA CAUSE DU DÉRANGEMENT

Appeler éventuellement le service technique pour renseignement ou téléphoner au numéro :

### Commande immédiate des sirènes pour un équipement d'alarme de type 1



### ATTENTION :

Dès que les sirènes sont commandées, il n'est plus possible de les arrêter manuellement.

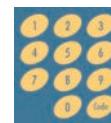
L'arrêt est automatique au bout de 5 minutes

### Annulation d'un processus automatique d'évacuation pour un équipement d'alarme de type 1

ENTRER LE CODE DE NIVEAU D'ACCÈS 2



TAPEZ VOTRE CODE À L'AIDE DU CLAVIER NUMÉRIQUE



Valider



### ATTENTION :

IMPOSSIBLE si le voyant EVACUATION est allumé.



### Mise en sécurité

Voir chapitre SIGNALISATIONS ET COMMANDES LIÉES À LA MISE EN SÉCURITÉ.

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

## Avertissement

---

Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en œuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce guide seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5 2° et 3° a), d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayant cause est illicite » [article L122-4]. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

